

L'agriculture au secours des «Coteaux du Montmorélien»

Longtemps utilisé comme zone de pâturage, les « Coteaux du Montmorélien » ont été modelés par l'homme durant des siècles. Progressivement et surtout depuis la réforme de la PAC en 1992, de nombreuses exploitations agricoles ont abandonné l'élevage et du même coup l'exploitation des coteaux. Aujourd'hui, quelques uns d'entre eux hébergent encore des bovins ou des truffières, mais c'est une minorité. La plupart sont laissés sans entretien et la fermeture progressive de ces milieux entraîne la régression d'espèces remarquables, telles que les orchidées...

Le meilleur moyen de préserver ces chaumes est d'y exercer à nouveau une activité agricole et plus particulièrement le pâturage extensif. Afin de remettre en place cette pratique, un diagnostic pastoral va être mené au printemps 2006, et permettra d'identifier les éleveurs de la zone, d'estimer le potentiel de chaque coteau et de proposer un programme de pâturage adapté à la fois aux réalités économiques de l'agriculture actuelle, et à la protection de l'environnement.

Pour découvrir les activités pastorales et comprendre leur lien étroit avec la richesse des coteaux, des rencontres avec les exploitants agricoles de la zone vont être organisées. Celles-ci concerneront dans un premier temps les scolaires, où à cette occasion, les agriculteurs pourront expliquer leur rôle dans la gestion et la valorisation de ce patrimoine local.

Muriel ENIQUE - Chambre d'agriculture Charente

Contrat d'Agriculture Durable et Contrat de gestion Natura 2000 : du «sur-mesure» pour la gestion des chaumes calcaires



Que vous soyez exploitant agricole ou propriétaire sur l'un des coteaux concerné par le périmètre Natura 2000, il vous est désormais possible de participer au maintien, voire à la restauration de ces pelouses sèches trop souvent laissées à l'emprise des broussailles !

✓ Si vous êtes exploitant d'un coteau déclaré en Surface Agricole Utile

C'est au travers du Contrat d'Agriculture Durable « Coteaux Charentais » que vous pouvez entreprendre des travaux de restauration (débroussaillage) et ou de gestion extensive (fauche tardive, pâturage...) sur vos parcelles. Des mesures adaptées aux productions et aux pratiques locales : viticulture, trufficulture, pâturage... viennent compléter ce dispositif.

✓ Si vous êtes propriétaire d'un coteau non déclaré en Surface Agricole Utile

Des mesures similaires peuvent être contractualisées sur des parcelles non agricoles, et sont financièrement prises en charge par le « Fond de Gestion des Milieux Naturels » de l'Etat. Ces démarches de contractualisation sont basées sur le volontariat et ont pour objectif prioritaire d'enrayer l'enfrichement des chaumes.

Natura 2000, pour en savoir plus...

Le site de la DIREN Poitou-Charentes : www.poitou-charentes.environnement.gouv.fr
Le site de la commission européenne avec la lettre Natura 2000 : europa.eu.int/comm/environment/news/natura/index_en.htm



Les Echos du Montmorélien

Lettre d'information du programme Natura 2000 sur le site des «Coteaux du Montmorélien» est une publication du
Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes

Rédacteur en chef : Marie-Caroline LEGRAND

Conception-maquette : Valérie Babin

ISSN en cours



Lettre d'information du programme
Natura 2000
sur le site des «Coteaux du Montmorélien»

Edito

Le 21 mai 1992, l'Union Européenne adoptait la directive « Habitats » concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvage. Ce texte, qui s'inspire de la convention dite de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, s'inscrit résolument dans un processus de développement durable.

Son application contribuera ainsi à la réalisation des objectifs de la convention sur la biodiversité, adoptée au « sommet de la Terre » de Rio de Janeiro de juin 1992. L'un des enseignements majeurs de ce sommet est que chacun a un rôle à jouer, à son niveau, pour préserver une part de la biodiversité mondiale. Il ne suffit plus de montrer du doigt la disparition des forêts tropicales et de laisser disparaître, dans le même temps, les milieux naturels européens et français.

La région Poitou-Charentes a la chance de posséder un patrimoine naturel riche et diversifié, ce qui a conduit à proposer une soixantaine de sites au titre de la directive « Habitats », sur des milieux variés, ponctuels ou non : pelouses, landes, dunes, forêts, grottes, vallées, marais...

Ce sont souvent les pratiques humaines (agricoles, forestières ou autres) qui ont façonné ces territoires, dont la conservation est aujourd'hui menacée par la disparition de ces activités. C'est le cas sur les « Coteaux du Montmorélien », dont la richesse biologique ne pourra être conservée que si ces coteaux continuent à être entretenus.

Pour cela, maintenant que le document d'objectifs du site a été réalisé et a fixé les actions à mener, des contrats vont être proposés aux propriétaires ou gestionnaires de ces parcelles, afin de mettre en place une gestion adaptée des chaumes.

Pierrick MARION - Nature, Sites et Paysages
DIREN Poitou-Charentes



Des actions planifiées sur 6 ans !

Suite à une démarche de concertation et de réflexion engagée sur le site il y a plus de deux ans, une vingtaine d'actions ont été élaborées dans le « Document d'objectif » pour les 6 ans à venir. Véritable plan de gestion du site, ce document est disponible dans toutes les mairies concernées par le périmètre Natura 2000. (cf carte périmètre)



Ophrys jaune - photo JM. Mathé

Opérateur local

Chargé de l'élaboration et de la mise en oeuvre
du document d'objectifs :

**Conservatoire d'espaces naturels
de Poitou-Charentes**

2 bis rue du Jardin des Plantes - 86000 POITIERS - tél : 05 49 50 42 59
fax : 05 49 50 42 47 - conservatoire.espaces.naturels.Poit.Char@wanadoo.fr

Chargée d'études, coordinatrice : Marie-Caroline LEGRAND



La Méditerranée aux portes du sud-Charente

Site « éclaté » dont le périmètre initial présente une quarantaine de petits coteaux calcaires répartis sur 16 communes du sud-Charente (cf carte ci-après), les « Coteaux du Montmorélien » sont bien connus des naturalistes.

Caractérisés par la présence de pelouses sèches riches en orchidées, considérées comme habitat prioritaire au niveau européen, ces coteaux sont connus pour accueillir des espèces rares et protégées d'affinités méditerranéenne, parmi lesquelles l'Astragalle de Montpellier, l'Ophrys jaune...

En parallèle de l'évolution des pratiques agricoles et l'avènement d'activités plus intensives et plus rémunératrices, les pelouses sèches autrefois pâturées ou exploitées pour la vigne, ont perdu de leur intérêt économique. Lâchés à leur évolution spontanée, ces milieux dont la richesse écologique réside dans leur caractère ouvert et herbacé se banalisent. L'entretien par l'homme de ces espaces est donc primordiale pour préserver ce patrimoine naturel.



Brebis - Entree JP Boudain

Les «Coteaux du Montmorélien» : un paradis pour les orchidées

Les pelouses naturelles des « Coteaux du Montmorélien », abritent de nombreuses espèces animales et végétales rares, parmi lesquelles les orchidées occupent une place prépondérante. Cette richesse s'explique par la conjugaison de plusieurs facteurs favorables : conditions climatiques clémentes, sous-sol marneux, relief vallonné avec de nombreuses pentes orientées plein sud.

La Société Française d'Orchidophilie et Charente-Nature, qui ont travaillé au diagnostic biologique du site aux printemps 2002 et 2003, ont inventorié plus de 100 coteaux sur les seize communes concernées! Une quarantaine ont finalement été retenus et devraient bénéficier de mesures de gestion appropriées. On y trouve 37 espèces d'orchidées, affectionnant principalement les pelouses rasées bien ensoleillées, mais aussi les boisements clairs et les zones humides situées en contrebas de quelques coteaux. Plusieurs de ces espèces, d'origines méditerranéennes, atteignent dans le Montmorélien la limite nord de leur aire de répartition, comme l'Ophrys jaune ou le Sérapias en soc. Sept espèces particulièrement rares bénéficient d'un statut spécial de protection, deux au niveau national et cinq au niveau régional.

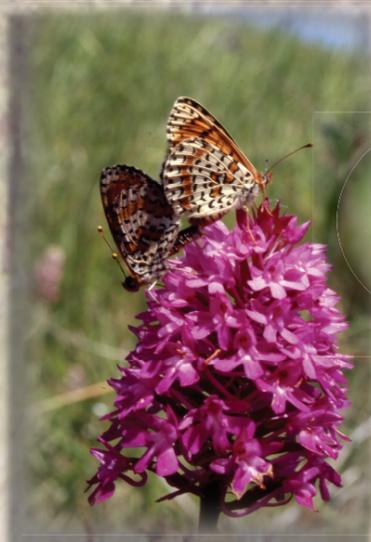
La S.F.O. régionale a entrepris depuis maintenant dix ans la gestion de certains de ces coteaux, avec l'autorisation des propriétaires : une fois par an, des bénévoles réalisent des fauches et débroussaillages hivernaux. Parallèlement, le Conservatoire d'Espaces Naturels régional intervient dans le même sens sur d'autres sites, comme celui de « Verdu ». Ces actions, encore ponctuelles, pourraient se généraliser avec la mise en œuvre du document d'objectifs, permettant ainsi de sauvegarder un remarquable patrimoine naturel dont l'importance dépasse largement les limites de la Région.

Le livre « Orchidées de Poitou-Charentes et Vendée », dont la réédition est prévue pour 2006, accordera une part belle aux orchidées du sud-Charente : illustration des espèces et de leurs biotopes, exemples locaux de gestion réussie, et aussi itinéraire de découverte naturaliste ouvert au public.

Jean-Michel Mathé - Société Française d'Orchidophilie



Chaume calcaire



Orechis pyramidalis - photo JM Mathé

Des insectes d'intérêt européen qui témoignent de la richesse des coteaux

Les inventaires réalisés en 2002 lors de l'élaboration du document d'objectif avaient permis de mettre en évidence la richesse floristique du site, mais aussi des potentialités entomologiques qui méritaient d'être approfondies. C'est pourquoi une étude spécifique concernant les espèces d'insectes d'intérêt communautaire a été menée au cours de l'été 2005.

Ce travail consistait à rechercher les insectes rares et protégés, puis préciser les mesures de gestion favorables à leur préservation.

Cet inventaire a permis de recenser 6 espèces d'insectes protégées en Europe :

✓ **2 libellules** : l'Agrion de Mercure et le Gomphe de Graslin. La première est présente sur des petits ruisseaux ensoleillés situés en contrebas de certains coteaux, et la seconde, habituellement visible sur les rivières a été observée en phase de maturation (période précédant la reproduction) sur 2 coteaux, durant laquelle les adultes s'éloignent parfois des milieux qui les ont vu naître.

✓ **3 papillons** : l'Azuré du serpolet, le Damier de la succise et le Cuivré des marais. Le premier est curieusement peu répandu sur le site, puisqu'il n'a été observé que sur un seul coteau. Les 2 autres espèces ont été observées sur des prairies humides, où elles présentent parfois des populations relativement importantes.

✓ **1 coléoptère** à caractère patrimonial est présent dans les boisements du site : le Lucarne cerf-volant.

D'autres espèces rares en Poitou-Charentes ont été observées au cours de l'étude, dont l'Empuse pennée (Cf. couverture), sorte de mante méridionale située ici en limite nord de sa répartition.

David Suarez - Charente nature



Empuse pennée - photo JM Mathé



Lucarne cerf-volant - Aquarelle P. Carallin



Cuivré des marais



Orchidée de Provence

